Prévention des déchets dans les EHPAD du Tarn : Création du réseau "Eco-EHPAD 81"

Conseil Départemental du Tarn

Auteur :

Hôtel du Département
Lices Georges Pompidou
81013 Albi
Voir le site internet
Pauline Ismaili
pauline.ismaili@cg81.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Le Conseil général a deux compétences concernant les EHPAD : autoriser l'ouverture des établissements et fixer les tarifs des places disponibles. Les EHPAD ont donc été identifiés, par le Conseil général du Tarn, comme des partenaires importants, d'autant plus que l'on dénombre plus de 60 établissements dans le département, accueillant des résidents 7/7, 24/24 (soit le double du nombre de collèges publics par exemple). Le potentiel de réduction des déchets semblait intéressant.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Créer un groupe d'EHPAD témoins, volontaires pour mettre en place des actions de prévention des déchets dans leurs établissements avec le soutien du Conseil général du Tarn.

A terme : Faire en sorte que le réseau "Eco-EHPAD 81" vive plus ou moins seul (peut-être soutien du CPIE, sur commande du Conseil général du Tarn, comme cela se fait pour les collèges participant au programme "Eco-collèges 81"), en intégrant de nouveaux établissements signataires de la charte d'engagement dans ce réseau.

Résultats quantitatifs

Résultats de la première caractérisation :

Les deux plus gros gisements :
- les déchets organiques : 65 % du poids des déchets en sortie de cuisine

- les textiles sanitaires (protections) : 88 % du poids des déchets issus des chambres

Dans les déchets de cuisine on relève, outre les déchets organiques cités précédemment :

- papiers souillés : 9.8%

- autres emballages plastiques (non recyclables) : 7.1%

- des emballages recyclables (erreur de tri) : 4.6%

- les échantillons de plats témoins : plus de 4 %

Dans la CS :

- + de 60% de carton

- 11% de briques de lait

L'impact des actions menées pour réduire ces déchets sera mesurée en 2016 avec une deuxième campagne de caractérisation.
D'ici là, des résultats quantitatifs pourront être obtenus par actions.

Résultats qualitatifs

Jusqu'à aujourd'hui, participation soutenue des 4 EHPAD engagés aux réunions de réseau et, selon l'état d'avancement de chacun, réflexion sur les actions possibles ou mise en place d'actions. Une liste assez précise d'actions a été proposée aux EHPAD (liste élaborée avec eux et conformément aux résultats de la caractérisation) ce qui permet de les orienter et d'éviter la dispersion dans les thématiques DD :

- Améliorer le conditionnement du lait

- Compostage

- Nourriture animale

- Réaliser un bilan carbone, plus particulièrement sur les produits alimentaires utilisés (action proposé car la question du "bilan écologique" se pose souvent et cela permet aussi d'ouvrir la Charte au DD plus généralement)

- Former/sensibiliser le personnel des établissements

- Travailler sur les grammages

- Conditionnement des livraisons

- Sacs poubelle biodégradables

- Biodégradabilité des sacs plastiques recueillant les échantillons de plats.

- Biodégradabilité des changes et conditionnement pour leur livraison

En 2013, un établissement a mis en place un poulailler et se fait livrer le lait en bidons de 5L, repris par le producteur local. Un deuxième aménage un zone de compostage, et le troisième a remplacé les bouteilles en plastique de vin servies pour les repas par des carafes.

MISE EN OEUVRE

Planning

2012 : Recrutement de 3 EHPAD volontaires pour travailler sur la prévention des déchets + Première campagne de caractérisation des déchets dans ces trois établissements.

2013-2016 : Mise en place d'actions avec le soutien du Conseil général du Tarn

2013 : Mise en place du réseau de travail avec environ une réunion par trimestre (associant les directeurs d'établissement et éventuellement leur personnel + chargée de mission PDP + éventuellement PLP) + visites techniques à la demande. Intégration d'un nouvel établissement volontaire dès le départ mais retenu par le déménagement de la structure.

2014 : Formalisation de ce réseau par la signature d'une charte "Eco-EHPAD 81" (référence au programme Eco-Collèges 81) pendant la Semaine du DD.

20160: 2ème campagne de caractérisation des déchets dans les EHPAD témoin pour mesurer l'impact des actions menées

Moyens humains

Animation du réseau par la chargée de mission déchets CG81 : 4 réunions/an + échanges mails

Sensibilisation du personnel des EHPAD à la demande des directeurs d'établissement

Moyens financiers

Coût de la première campagne de caractérisation pour 3 EHPAD : 10 000 €

Mise à disposition de deux poulailler pour un EHPAD portant cette action : 600 €

Moyens techniques

Aucun

Partenaires mobilisés

PLP : organisation de visites techniques sur des actions pouvant intéresser les EHPAD (compostage de grande capacité par exemple).

A terme, il est intéressant d'arriver à faire en sorte que l'interlocuteur sur le terrain des EHPAD engagés dans des démarches de prévention puisse aussi bien être le PLP que le PDP.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Facile.

Difficultés rencontrées

Par ses compétences, les Conseils généraux s'intéressent systématiquement aux collèges, beaucoup moins aux EHPAD notamment dans le cadre d'actions menées dans le cadre des PDP.

Recommandations éventuelles

Travailler avec des établissements volontaires et ne commencer qu'avec un comité réduit.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS

Dernière actualisation

Janvier 2014
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Marion FORGUE
marion.forgue@ademe.fr
Direction régionale Occitanie